



SVQ 023

Membre du Congrès National de Belgique

... originaire de Bitburg et avocat à Diekirch comme Vendelin JURION (*1806, +1882), Charles-Mathias SIMONS (*1802, +1874) fut conseiller communal à Diekirch et commissaire de district. Avec Nicolas WATLET (*1789, +1868), avocat inscrit au barreau de Diekirch, comme lui, et homme politique appartenant au rassemblement anticléric, comme lui, Charles-Mathias SIMONS représente l'arrondissement de Diekirch au Congrès national de Belgique à Bruxelles de 1830 à 1831 et participe à ce titre à l'élaboration et au vote de la nouvelle constitution belge. Il devient membre du Conseil provincial, puis membre de l'Assemblée des États, membre du conseil de gouvernement, membre de l'Assemblée constituante, administrateur général des Affaires communales, président du gouvernement et Ministre d'État et finalement membre du Conseil d'État. (bp, 2010-03-07)



Le royaume de Belgique se constitue en 1831 à la suite de la révolution belge. A partir de 1830, le territoire de la Belgique comporte 9 provinces. Les provinces du Limbourg et du Luxembourg seront partiellement cédées aux Pays-Bas. Le Traité des XXIV articles du 15 novembre 1831 – il ne sera ratifié qu'en 1839 – stipule que la partie Nord-Est de la Province du Limbourg soit incorporée au Royaume des Pays-Bas alors que le Grand-Duché de Luxembourg, amputé de sa partie wallonne occidentale définitivement attribuée à la Belgique, soit transférée en union personnelle au Roi des Pays-Bas. Le Roi sera Roi-Grand-Duc de 1839 à 1866, année où prend fin l'union personnelle. Les lignes blanches représentent les limites territoriales actuelles. [Graphique: bp_2023]



Belgique: CONGRES NATIONAL 1830								238	
PROVINCES	ANVERS	19	BRABANT	38	FLANDRE OCCIDENTALE	32	FLANDRE ORIENTALE	38	
Arrondissements	Anvers	9	Bruxelles	18	Bruges	5	Alost	6	
	Malines	5	Louvain	11	Dixmude	2	Termonde	4	
	Turnhout	5	Nivelles	9	Ypres	5	Eeklo	2	
					Courtrai	10	Gand	13	
					Ostende	2	Oudenaarde	5	
					Roulers	3	Saint-Nicolas	8	
					Tielt	3			
					Furnes	2			
HAINAUT	34	LIMBOURG	19	LIEGE	27	LUXEMBOURG	18	NAMUR	13
Ath	5	Maastricht	8	Liège	15	Arlon	2	Namur	8
Charleroi	6	Ruremonde	5	Verviers	6	Bastogne	1	Philippeville	2
Mons	8	Hasselt	6	Waremme	3	Diekirch	2	Dinant	3
Soignies	5			Huy	3	Grevenmacher	2		
Thuin	3					Luxembourg	4		
Tournai	7					Marche	3		
						Neufchâteau	2		
						Virton	2		

Le Congrès National de Belgique de 1830, chargé de la rédaction de la nouvelle Constitution belge et de l'élection du Chef de l'État, compte 238 délégués, élus au suffrage censitaire (droit de vote réservé aux citoyens payant un certain seuil d'impôts) et capacitaire (droit de vote réservé aux citoyens porteurs de certains titres et/ou exerçant certaines fonctions) et représentant 44 arrondissements regroupés en 9 provinces. Charles-Mathias SIMONS (*1802, +1874) et Nicolas WATLET (*1789, +1868), tous deux avocats à Diekirch, défendent les intérêts de l'arrondissement de Diekirch qui fait partie de la province de Luxembourg. [Tableau: bp_2014]



Références

- [Histoire des Belges > Révolution de 1830 > Congrès National](#) (lien actualisé le 2023-03-11)
- [Congrès National de Belgique 1830 > Composition](#) (pdf, 7 pages, 86 KB)(lien actualisé le 2023-03-11)
- [Congrès National de Belgique 1830 > Charles-Mathias SIMONS > Biographie](#) (lien actualisé le 2023-03-11)
- [Congrès National de Belgique 1830 > Nicolas WATLET > Biographie](#) (lien actualisé le 2023-03-11)
- J. LECLERC: [Histoire de la Belgique et ses conséquences linguistiques](#) (lien actualisé le 2023-03-11)
- Toute l'Europe > Pays > [Belgique](#) (lien actualisé le 2023-03-11)

021), 022), 191), 217)